

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales



Le 6 juin 2023

TABLE DES MATIÈRES

ÉDUCATION

M^{me} Holt

L'hon. M. Hogan

M^{me} Holt

L'hon. M. Hogan

ÉNERGIE

M^{me} Holt

L'hon. M. Holland

M^{me} Holt

L'hon. M. Holland

COÛT DE LA VIE

M^{me} Holt

M^{me} Holt

L'hon. M. Higgs

FRACTURATION HYDRAULIQUE

M^{me} Holt

L'hon. M. Higgs

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

CHANGEMENTS CLIMATIQUES

M. Legacy

L'hon. M. Crossman

M. Legacy

L'hon. M. Crossman

M. Legacy

L'hon. M. Crossman

ÉROSION

M^{me} Thériault

L'hon. M. Crossman

M^{me} Thériault

L'hon. M. Crossman

M^{me} Thériault

L'hon. M. Carr

QUALITÉ DE L'AIR

M. Gauvin

L'hon. M^{me} Shephard

M. Gauvin

L'hon. M^{me} Shephard

M. K. Arseneau

L'hon. M. Crossman

M. K. Arseneau

L'hon. M. Crossman

COÛT DE LA VIE

M^{me} Holt

L'hon. M. Holland

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

[Traduction]

ÉDUCATION

M^{me} Holt (Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef de l'opposition officielle, L) : Monsieur le président, la question qui continue de préoccuper les gens du Nouveau-Brunswick, de Bathurst à Saint John, concerne les commentaires du ministre et du premier ministre sur la Politique 713 et les personnes qu'elle protège.

[Original]

Nous continuons à recevoir des messages de partout dans la province, de personnes comme David C., de Rothesay, qui se dit en détresse, consterné et offensé.

[Traduction]

Ses observations découlent des propos tenus par les parlementaires d'en face, y compris les propos offensants et méprisants à l'égard d'une mère d'un élève trans de Saint John et les propos irrespectueux à l'égard d'un élève gai de 11^e année.

[Original]

Les parlementaires se sont montrés argumentatifs à l'égard d'un groupe formant un comité parental d'appui à l'école et des médias, entre autres.

[Traduction]

Au nom des élèves, des parents et de l'ensemble de la communauté bispirituelle, lesbienne, gaie, bisexuelle, trans, queer, intersexe, asexuelle, plus, je pose donc la question suivante : Les parlementaires d'en face auront-ils l'obligeance de s'excuser de leurs déclarations erronées et, pour rassurer les gens du Nouveau-Brunswick, auront-ils l'obligeance de dire qu'ils ont tiré des leçons des événements?

L'hon. M. Hogan (Carleton, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, PC) : Eh bien, Monsieur le président, je suis reconnaissant à la chef de l'opposition de sa question. Nous continuerons de travailler à l'amélioration de la Politique 713. Nous avons rencontré divers groupes, et j'ai rencontré diverses personnes. Je ne parlerai pas ici de la nature des discussions. Je me réjouis à la perspective d'aller de l'avant, de faire en sorte que nous continuions de protéger les droits de la communauté LGBTQ+ et d'affirmer les droits des parents au sein de notre société. Ils sont pour nous, de concert avec leurs enfants, des parties prenantes et des partenaires au sein de notre système scolaire. Merci.

M^{me} Holt (Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef de l'opposition officielle, L) : Merci beaucoup, Monsieur le président. J'ai deux questions complémentaires pour le ministre de

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

l'Éducation. Indiquerait-il quand il nous fera savoir ce qu'il advient de la Politique 713 et si on a demandé l'avis du Cabinet du procureur général sur les changements proposés?

L'hon. M. Hogan (Carleton, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, PC) : Monsieur le président, merci beaucoup, encore une fois, à la chef de l'opposition. Nous continuerons, comme nous le faisons, de protéger les droits de cette communauté vulnérable. Cela ne changera pas. J'ai bon espoir que nous présenterons cette semaine, espérons-le, d'ici au milieu de la semaine, les améliorations que nous avons formulées. Oui, nous avons consulté des experts sur le plan constitutionnel. Merci.

[Original]

ÉNERGIE

M^{me} Holt (Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef de l'opposition officielle L) : Merci beaucoup, Monsieur le président. C'est la Semaine canadienne de l'environnement.

[Traduction]

Les incendies de forêt que nous avons connus dans la province sont des preuves criantes de la crise climatique, laquelle il faut absolument reconnaître et prendre au sérieux. Les coûts des changements climatiques sont bien réels, qu'il s'agisse de coûts liés à des incendies, à des inondations, à l'érosion ou à la qualité de l'air que nous respirons.

[Original]

Le Nouveau-Brunswick ne dispose pas actuellement d'un plan énergétique global incluant les énergies renouvelables.

[Traduction]

Il n'y a actuellement pas au Nouveau-Brunswick de plan global sur l'énergie propre. Je crois comprendre, en fonction des engagements formulés, qu'un plan sera présenté en 2025, soit après les prochaines élections. Il pourrait par ailleurs être présenté en 2023, comme le premier ministre l'a dit à des gens en Europe. Nous entendons parler d'un secrétariat et d'un comité sur l'hydrogène, nous avons un comité parlementaire, et Énergie NB présentera prochainement une stratégie. Or, en ce qui concerne les clients, l'industrie et le gouvernement actuel, le plan sur l'énergie fait défaut. Le premier ministre aurait-il l'obligeance de dire aux gens du Nouveau-Brunswick : Quand pouvons-nous nous attendre à voir une stratégie sur l'énergie, soit une stratégie intégrée, globale, verte et viable?

L'hon. M. Holland (Albert, ministre des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie, PC) : Monsieur le président, la députée d'en face a partiellement répondu à sa propre question pendant qu'elle la posait. Elle a parlé du secrétariat. Elle a parlé des questions liées à l'élaboration de plans intégrés de ressources par l'entreprise de service

Questions orales

public. Elle a parlé d'énergie et de notre travail quant à l'élaboration de plans et de stratégies sur l'hydrogène. Elle doit donc savoir que le gouvernement actuel travaille incroyablement activement à la préparation de l'avenir énergétique et des mesures à prendre pour veiller à ce que le Nouveau-Brunswick trace la voie.

Le tout est très important, et il est important que les parlementaires d'en face reconnaissent que nous perpétuons la tradition par rapport aux investissements qu'ils ont faits dans le secteur nucléaire des petits réacteurs modulaires. Il est important que les parlementaires d'en face reconnaissent que l'énergie propre constitue un engagement, et notre engagement est tel que, au Nouveau-Brunswick, nous générons 82 % de l'électricité par des moyens qui ne produisent aucune émission. Nous ne nous arrêtons cependant pas là. Les parlementaires d'en face savent très bien que nous avons lancé un appel d'expressions d'intérêt relativement à la production de 200 MW au moyen de sources d'énergie renouvelables propres. Monsieur le président, des rapports sont présentés, mais les gestes sont plus éloquents que les mots.

M^{me} Holt (Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef de l'opposition officielle, L) : Merci beaucoup, Monsieur le président. Le député d'en face pourra peut-être donc répondre à la question suivante. Devons-nous nous attendre à ce que la stratégie sur l'énergie soit présentée en 2023 ou en 2025?

L'hon. M. Holland (Albert, ministre des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie, PC) : Monsieur le président, en réponse à la question de la députée d'en face, je dirais que je suis vraiment ravi que la chef de l'opposition officielle présuppose que nous serons au pouvoir en 2025. Il semble s'agir d'un vote de confiance à notre égard en vue des prochaines élections.

Dans les circonstances, voilà une occasion de prendre la parole pour dire que des stratégies sur l'énergie sont absolument en cours d'élaboration cette année. Qu'il s'agisse d'une feuille de route en matière d'énergie, d'une stratégie sur l'hydrogène ou de l'achèvement ou de la continuation du travail que nous ferons dans le secteur nucléaire, la députée d'en face verra amplement de rapports cette année sur les progrès que nous réalisons.

En fait, je prendrai la parole ce soir à l'occasion de l'activité et des réunions de la Société nucléaire canadienne qui se tiennent à Saint John. Nous avons eu l'occasion de faire savoir à des gens d'un peu partout dans le pays et dans le monde que le Nouveau-Brunswick est un chef de file absolu en ce qui concerne l'avenir énergétique et de leur parler de nos solutions conçues au Nouveau-Brunswick qui peuvent assurer un approvisionnement en énergie propre à l'échelle mondiale. Voilà l'occasion de nous rassembler et de célébrer le tout, Monsieur le président.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

[Original]

COÛT DE LA VIE

M^{me} Holt (Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef de l'opposition officielle L) : Monsieur le président, nous en sommes à l'époque où le coût de la vie crée des pressions sur de nombreuses familles néo-brunswickoises.

[Traduction]

Le gouvernement impose aux conducteurs du Nouveau-Brunswick des frais additionnels à la pompe, alors que le tout devrait servir à stimuler l'innovation industrielle.

[Original]

Notre équipe a demandé au gouvernement actuel d'aider les familles en leur offrant une prestation élargie pour les aliments et le carburant, mais il ne l'a pas fait.

[Traduction]

Nous avons proposé une motion afin que soit accordé aux gens du Nouveau-Brunswick un allègement par le retrait de la TVP des factures d'électricité, une mesure à laquelle les gens d'en face réfléchissent.

(Exclamations.)

Le président (l'hon. M. Oliver) : À l'ordre.

M^{me} Holt (Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef de l'opposition officielle, L) : Nous avons proposé une motion. Or, par suite de l'instauration de la Norme sur les combustibles propres, vous avez choisi de protéger les grandes sociétés et de vous en prendre aux gens ordinaires. Pourquoi? Le premier ministre expliquerait-il pourquoi il a choisi de libérer les gros producteurs des coûts liés au *Règlement sur les combustibles propres* et d'imposer ces coûts aux gens du Nouveau-Brunswick?

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, je pense que la chef de l'opposition devrait examiner davantage ce qui se passe à Ottawa et se demander : Pourquoi le gouvernement fédéral impose-t-il à notre province une telle mesure? Pourquoi impose-t-il à notre province des règles qui font augmenter le coût de l'énergie?

Nous avons vu le résultat de la taxe sur le carbone. Nous en avons vu les conséquences et avons constaté l'augmentation du prix de tous les produits de base, et la situation se reproduit maintenant. Oui, Monsieur le président, le gouvernement fédéral voudrait par ailleurs que l'on nous en estime entre autres responsables. Eh bien, savez-vous quoi? Les

Questions orales

politiques du gouvernement fédéral imposent un nouveau régime fiscal, un seuil croissant pour le carburant, et ce, à partir du 1^{er} juillet. Il ne s'agit que d'un changement de la réglementation pour causer davantage de difficultés à la pompe et au supermarché.

Je pense donc que nous devrions adopter une motion ici et que nous devrions implorer le gouvernement fédéral d'atténuer la mesure et d'en reporter l'entrée en vigueur. Nous avons agi ainsi. Les quatre provinces, y compris Terre-Neuve, ont préparé une lettre pour faire savoir au ministre de l'énergie et à Pierre Trudeau — à Justin Trudeau — que nous voulions le report de l'entrée en vigueur. Aucune suite n'y a été donnée, Monsieur le président.

FRACTURATION HYDRAULIQUE

M^{me} Holt (Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef de l'opposition officielle, L) : La semaine dernière, lors des Journées du port, Monsieur le président, le premier ministre, d'autres parlementaires du côté du gouvernement et moi avons eu l'occasion d'entendre des chefs de file à l'échelle mondiale parler des grandes tendances qui touchent le développement et la croissance dans le secteur portuaire. Les thèmes soulevés par bon nombre d'intervenants m'ont frappée. L'un de ces thèmes était l'importance des partenariats à l'échelle mondiale de même qu'à l'échelle locale, surtout avec les communautés autochtones.

Les questions de durabilité auxquelles on travaille — les corridors verts, le nouveau matériel, les nouvelles technologies et les émissions réduites — ont ensuite été décrites par bon nombre des chefs de file du secteur portuaire. Je souligne notamment que Keith Creel, chef de la direction de CPKC, a parlé de l'engagement du CP quant à une utilisation réduite des combustibles fossiles, à l'adoption de technologies de piles à combustible pour les locomotives à accumulateur et les locomotives hybrides pour le transport de marchandises et à la création d'un héritage, de sorte que, à son départ, la compagnie et le pays soient dans une situation plus favorable qu'à son arrivée. Compte tenu de l'absence de plan sur l'énergie et du remplacement généralisé des combustibles fossiles au sein de l'industrie, le premier ministre suivra-t-il les traces des chefs de file du secteur portuaire et du chef de la direction de CPKC, Keith Creel, et s'engagera-t-il à ce qu'il n'y ait aucun nouveau développement en matière de fracturation au Nouveau-Brunswick?

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : J'étais en Europe il y a quelques semaines et j'ai assisté à une conférence sur l'hydrogène. Nous avons parlé des diverses possibilités de modernisation en ce qui concerne les combustibles, de l'échéancier et de la possibilité du recours à l'énergie nucléaire ou à l'hydrogène. Monsieur le président, le tout nécessitera encore 10 ou 15 ans. Savez-vous ce que m'ont dit les ambassadeurs présents? Savez-vous ce que les commissaires chargés du commerce m'ont dit aux Pays-Bas? Ils ont dit : Nous espérons que le Canada pourra nous fournir une aide ; nous traversons une crise ici. Ce qui est vraiment ressorti de leurs propos, c'est qu'ils se trouvaient à deux heures de vol de la crise en

Questions orales

Ukraine. Or, ici au Canada, nous ne les aidons aucunement à traverser la crise énergétique qu'ils connaissent. Savez-vous quoi? Dans les discussions, les chefs de file du milieu de l'énergie en France, en Allemagne et aux Pays-Bas parlent de faire la transition à mesure que nous allons de l'avant.

Ce que la chef de l'opposition doit comprendre, c'est qu'il y a une voie à suivre. Ce que notre présentation sur l'approche énergétique mettra en lumière au milieu de l'été, c'est qu'il s'agit d'une voie qui non seulement s'inscrit dans la durabilité, mais est aussi bien réelle. Ce qu'il nous faut... Une conférence scientifique se tient d'ailleurs en ce moment à Saint John. Monsieur le président, nous devons essentiellement tous comprendre les aspects scientifiques et les possibilités et nous rallier à la solution.

CHANGEMENTS CLIMATIQUES

M. Legacy (Bathurst-Ouest—Beresford, L) : Monsieur le président, compte tenu de la mise aux voix imminente du projet de loi 38 à l'étape de sa troisième lecture, laquelle est prévue pour les jours à venir, le ministre de l'Environnement ne financera manifestement pas son Plan d'action sur les changements climatiques au moyen des recettes découlant de la taxe sur le carbone. Or, le plan du ministre, qui vient à peine d'être publié, indique clairement que le gouvernement provincial continuera d'avoir recours à deux volets de financement pour la lutte contre les changements climatiques — les recettes découlant de la taxe sur le carbone et le Fonds en fiducie pour l'environnement du Nouveau-Brunswick. Maintenant qu'a pris fin le premier volet de financement, le ministre a-t-il trouvé un moyen de financer à long terme la mise en oeuvre de son plan, c'est-à-dire jusqu'en 2027? Voudrait-il bien préciser l'engagement à cet égard?

L'hon. M. Crossman (Hampton, ministre de l'Environnement et du Changement climatique, PC) : Monsieur le président, merci beaucoup au député d'en face de la question. Nous n'avons pas de plan précis et détaillé à vous présenter aujourd'hui, mais je vais vous parler de toutes les belles initiatives prises relativement à l'environnement.

La Semaine nationale de l'environnement est en cours. Je tiens à remercier les nombreux organismes de la province et du Canada qui posent des gestes concrets. Notre air est plus sain et, exception faite des conséquences des récents incendies de forêt et d'autres circonstances indépendantes de notre volonté, sa qualité est l'une des meilleures du pays. La qualité de l'eau est sans égal. Alors que nous soulignons ces journées spéciales pendant cette semaine de juin, je tiens à parler de nos nombreuses réalisations. Oui, il y a le Fonds en fiducie pour l'environnement. Il y a en outre le Fonds pour les changements climatiques et de grandes initiatives à venir.

Parmi les organismes auxquels sont consacrés des sommes au titre du Fonds en fiducie pour l'environnement, il y a la Meduxnekeag River Association, qui recevra 30 000 \$ pour poursuivre la mise en oeuvre de plans d'action et d'initiatives de sensibilisation relativement à son bassin hydrographique. Fort Folly Habitat Recovery recevra 30 000 \$, et

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

le Miramichi River Environmental Assessment Committee, 34 000 \$. Beaucoup de sommes considérables sont consacrées à de nombreuses initiatives formidables.

M. Legacy (Bathurst-Ouest—Beresford, L) : Monsieur le président, on serait porté à penser que le plan prévoyait deux volets de recettes. Le Fonds pour les changements climatiques devait permettre de prévoir dans une certaine mesure le montant des recettes. Je pose encore une fois la question au ministre : Puisque ce volet n'est plus disponible, combien d'argent prévoit-il obtenir au cours des quatre prochaines années, soit d'ici à 2027, pour mener à bien son plan, et d'où cet argent proviendra-t-il?

L'hon. M. Crossman (Hampton, ministre de l'Environnement et du Changement climatique, PC) : Monsieur le président, merci beaucoup au député d'en face de la question. Les plans se poursuivent. Nous menons actuellement des recherches et établissons un plan pour assurer la continuation du plus grand nombre d'initiatives possible et la disponibilité de la plus grande quantité de fonds possible.

Nous encourageons en outre les gens à présenter leurs demandes. Les initiatives ne sont pas toutes approuvées au titre du Fonds en fiducie pour l'environnement. Les changements climatiques concernent divers ministères, comme vous le savez. Je souligne au député d'en face que les ministères travaillent ensemble pour assurer la mise en oeuvre de nombreuses initiatives formidables. Bon nombre d'entre elles touchent d'ailleurs le nord de la province. Vu leur grand nombre, il est probablement impossible de toutes les nommer aujourd'hui, mais je vais en mentionner deux ou trois qui concernent votre région. Elles sont toutes importantes pour nous.

Pour l'exercice 2023-2024 à lui seul, 8,6 millions de dollars seront investis au titre du Fonds en fiducie pour l'environnement dans des initiatives environnementales. Continuez de présenter des demandes. Envoyez-les. N'oubliez pas que, pour ce qui est du Fonds en fiducie pour l'environnement, les demandes doivent être présentées en novembre, au plus tard. Nous examinons le rapport du vérificateur général pour opérer des changements visant l'élargissement du processus afin de fournir une aide dans votre région aussi. Merci.

M. Legacy (Bathurst-Ouest—Beresford, L) : Monsieur le président, « Plan d'action sur les changements climatiques » est un titre intéressant. Il s'agit du titre d'un rapport renforcé davantage par sa conclusion, laquelle fait état de l'évidence de la nécessité de mesures accélérées. Pourtant, parcourir les 30 mesures énoncées dans le plan permet de repérer plus de 20 occurrences de formules telles que : préparer un plan, achever une stratégie, élaborer des plans, examiner la législation, cerner des éléments de soutien ou réaliser une évaluation.

Il ne s'agit pas de formules actives. Il s'agit de formules caractéristiques d'un gouvernement qui est au pouvoir depuis cinq ans et qui cherche toujours une orientation. Voilà un gouvernement qui tente encore de définir un engagement et gagne donc du temps en menant des études et des examens. Je dirais que la première étape en matière

Questions orales

d'engagement et d'action consiste à prévoir un financement adéquat des initiatives. Le ministre précisera-t-il comment — comment — il prévoit obtenir les fonds nécessaires?

L'hon. M. Crossman (Hampton, ministre de l'Environnement et du Changement climatique, PC) : Monsieur le président, merci au député d'en face de la question. Nous travaillerons à l'obtention des fonds. Les détails n'ont pas encore été présentés, mais nous vous en ferons certainement part dès que nous les aurons. Le tout ne se fait pas du jour au lendemain. Les ministères, de même que les gouvernements, doivent travailler ensemble. Comme vous l'avez déjà entendu, nous formons Une équipe, un GNB. Tous nos ministères travaillent ensemble aux initiatives.

En ce qui concerne le Fonds pour les changements climatiques, le gouvernement du Nouveau-Brunswick est résolu à participer à la solution aux changements climatiques. Nous l'avons toujours dit, et vous le comprenez aussi. Nous avons récemment publié une liste d'initiatives de lutte contre les changements climatiques auxquelles seront consacrés les 47 millions de dollars actuellement prévus dans le budget de 2023-2024. Nous espérons que cela se poursuivra et que le plus de fonds possible seront disponibles dans l'avenir. En tout, 73 initiatives ont été approuvées pour l'exercice financier 2023-2024. Nous nous réjouissons à la perspective de la présentation prochaine d'autres renseignements.

[Original]

ÉROSION

M^{me} Thériault (Caraquet, L) : Monsieur le président, il existe un grave problème d'érosion le long de plusieurs régions côtières de notre province, notamment dans la Péninsule acadienne. L'érosion y est si importante que les maisons situées le long du littoral sont littéralement en train de s'effondrer dans la mer. C'est dangereux. Les municipalités se mobilisent pour aider, mais nous avons également besoin de l'aide de la province, et nous en avons besoin maintenant.

Le ministre de l'Environnement et du Changement climatique peut-il nous dire quel est son plan et quelles sont les actions concrètes qu'il pose pour contribuer à la résolution de cette urgence climatique? Merci.

[Traduction]

L'hon. M. Crossman (Hampton, ministre de l'Environnement et du Changement climatique, PC) : Merci beaucoup, Madame la députée. Nous prenons certainement toutes les préoccupations concernant l'érosion très au sérieux, de même que les autres préoccupations liées aux changements climatiques. Comme vous le savez, il nous faut le soutien du gouvernement fédéral pour la majorité des fonds à cet égard. Ce soutien est nécessaire puisque, au sein du ministère de l'Environnement, tout concerne l'air, la terre et l'eau ainsi que, comme dans votre exemple, le littoral, lequel constitue un aspect majeur.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

Compte tenu des tempêtes que nous connaissons, le gouvernement provincial accomplit aussi beaucoup de travail en ce moment.

De nombreux plans ont été mis en oeuvre par les municipalités. Je n'en ai pas le nombre exact pour le moment. La majorité des municipalités de la province disposent d'un plan en cas d'inondation. Certaines sont situées le long de cours d'eau à l'intérieur des terres et d'autres, sur le littoral, et il y a de l'érosion. Elles n'ont pas à y travailler individuellement. Beaucoup d'excellentes initiatives sont en cours. Je ne peux fournir aujourd'hui de renseignements précis sur les mesures prises dans votre région, mais nous y travaillons. C'est important. Nous prenons la question très au sérieux. Nous devons continuer à obtenir des fonds pour aider chaque région. Le travail se fera-t-il du jour au lendemain? Non. Le travail se fera-t-il au fil du temps? Il se fera le plus tôt possible, espérons-le, car il est important. Merci.

[Original]

M^{me} Thériault (Caraquet, L) : Merci, Monsieur le président. Le ministre dit qu'il ne peut être plus précis ; la raison, c'est qu'il n'a posé aucune action concrète. Comme mon collègue l'a mentionné tout à l'heure, la province dispose d'un Fonds pour les changements climatiques qui est financé par la taxe sur le carbone. Or, une grande partie de ce fonds n'a pas été dépensée. Voici ce que j'aimerais savoir encore de la part du ministre de l'Environnement et du Changement climatique : Quelle partie de ce fonds sera utilisée pour contrer le problème d'érosion du littoral et quel sera l'échéancier?

[Traduction]

L'hon. M. Crossman (Hampton, ministre de l'Environnement et du Changement climatique, PC) : Merci, Monsieur le président. Comme le sait la députée d'en face, la situation a évolué au fil des ans et du mandat de divers gouvernements. Nous le savons tous. La situation ne date pas d'hier. Elle n'est pas survenue au cours des six derniers mois. Il y aura un plan.

Il est prévu au plan que, dans l'avenir, du travail soit accompli relativement à chaque région où des besoins se font sentir. Des fonds seront encore prévus. Le financement de la lutte contre les changements climatiques est censé être durable. Les fonds ne sont pas censés être dépensés intégralement cette année sans qu'il en reste pour l'année prochaine, car il y aura aussi d'autres tempêtes, et nous devons nous adapter à la situation. Les fonds fédéraux ont notamment été formidables pour le Quai Pointe-du-Chêne, par exemple. Il a lui aussi ouvert récemment sur le littoral. Les tempêtes ont causé beaucoup de dégâts l'année dernière. Cela se reproduira. Nous travaillons avec vous et non contre vous. Merci.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

[Original]

M^{me} Thériault (Caraquet, L) : Non seulement le ministre ne peut pas être précis, mais il avoue clairement que ce gouvernement n'a aucun plan. Monsieur le président, permettez-moi de vous donner un exemple : Chaque printemps, la province est confrontée à de sérieuses inondations. Dans ce dossier, la province a une carte des zones inondables. Nous recevons je ne sais trop combien de courriels et de mises à jour. Il y a des plans d'urgence. Toutefois, quand il s'agit de l'érosion du littoral, là, par contre, c'est le silence radio du côté de la province.

D'autres personnes du Nouveau-Brunswick ont d'autres besoins. Il s'agit d'un problème tout aussi urgent. Alors, le ministre de l'Environnement et du Changement climatique peut-il m'expliquer une telle disparité entre deux problèmes qui sont similaires et tout aussi sérieux?

[Traduction]

L'hon. M. Carr (New Maryland-Sunbury, ministre des Transports et de l'Infrastructure, PC) : Merci, Monsieur le président. Je suis content d'avoir l'occasion de répondre en partie à la question de la députée d'en face. Je suis tout à fait d'accord. Nous avons des préoccupations en matière d'érosion côtière dans la province. Elles concernent tout notre littoral, de la région Chaleur jusqu'à celle du comté de Charlotte.

Le ministère des Transports et de l'Infrastructure travaille effectivement avec le ministère de la Justice et de la Sécurité publique au Programme d'aide financière en cas de catastrophe. Nous cernons les besoins en matière de réparation, comme nous l'avons fait après le passage de Dorian et de Fiona. Nous avons pris les mesures nécessaires et avons établi des paramètres quant aux travaux qui s'imposaient. Les services d'urgence devaient être maintenus. Nous avons donc effectué des travaux à cet égard. Nous disposons bel et bien d'une liste des travaux auxquels des fonds seront consacrés au titre du Programme d'aide financière en cas de catastrophe dans l'avenir. Nous poursuivrons le travail. Monsieur le président, nous croyons que nos routes et nos autoroutes sont importantes pour toutes sortes de raisons. Merci.

QUALITÉ DE L'AIR

M. Gauvin (Baie-de-Shediac—Dieppe, L) : Merci, Monsieur le président. L'année dernière — plus précisément en avril —, une annonce a été faite à Dalhousie au sujet de la qualité de l'air dans les établissements de soins de longue durée.

[Original]

Cette annonce a été vue comme une très bonne nouvelle, car, si nous avons appris quelque chose durant la pandémie, c'est que la qualité de l'air est vraiment importante, car il peut y

Questions orales

avoir une transmission de bactéries si la qualité de l'air est mauvaise, ce qui est néfaste pour les personnes qui vivent dans ces foyers de soins. Comme nous le savons, les personnes vivant dans les foyers de soins sont vraiment vulnérables.

L'annonce a été faite. Le coût était de 22 millions de dollars. C'était en avril dernier, à Dalhousie. Aujourd'hui, un an et trois mois plus tard, j'aimerais que la ministre responsable de ce dossier me dise ceci : Où en est rendu le dossier de l'air pur dans les foyers de soins? Merci, Monsieur le président.

[Traduction]

L'hon. M^{me} Shephard (Saint John Lancaster, ministre du Développement social, ministre responsable de la Société d'inclusion économique et sociale, PC) : Bon après-midi, Monsieur le président. J'accueille favorablement la question du député du côté de l'opposition. Je ne suis pas en mesure de vous présenter un compte rendu aujourd'hui. Je prendrai avec plaisir la question en note afin de vous fournir un compte rendu approprié sur l'installation de purificateurs d'air. Je sais que cela se fait dans des établissements de soins de longue durée — pas seulement dans des foyers de soins, mais aussi dans des foyers de soins spéciaux.

Je sais que dans notre... Quel est le terme que je cherche? C'est « projets d'immobilisations ». Je sais que la qualité de l'air est certainement un aspect auquel nous avons accordé la priorité en ce qui concerne nos projets d'immobilisations et à l'égard duquel nous tentons d'aller de l'avant. En fait, nous savons que, au moyen d'un peu de fonds excédentaires du gouvernement fédéral dans le secteur des soins de longue durée... Nous ne pourrions pas compter sur ces fonds dans les années à venir ; nous croyons donc vraiment que nous serons en mesure de nous servir d'une partie des fonds pour les projets d'immobilisations visés afin que nous puissions y apporter d'autres améliorations, et ce, plus rapidement.

[Original]

M. Gauvin (Baie-de-Shediac—Dieppe, L) : Merci beaucoup, Monsieur le président. Alors, comme nous le savons, les personnes âgées qui sont dans des foyers de soins ou dans des établissements de soins de longue durée n'ont pas le luxe, contrairement à beaucoup d'entre nous ici, à la Chambre, d'avoir plusieurs décennies devant elles. Je le répète : Durant la pandémie, nous avons appris à quel point l'air peut être néfaste quand il n'est pas pur, car il favorise la transmission de bactéries. Si la COVID-19 nous a appris quelque chose, c'est bien qu'une épidémie peut survenir et que, à tout moment, il peut y avoir une autre éclosion. Un an et trois mois plus tard, la ministre me dit qu'elle n'est pas plus avancée.

Nous devons faire notre travail. Je trouve cela un peu déplorable que, après un an, nous n'ayons toujours pas de nouvelles à ce sujet. Je demande donc à la ministre si c'est possible de savoir quand les actions seront entreprises et quand nous pourrions avoir des réponses, parce qu'il y a des gens qui en dépendent, Monsieur le président. Merci beaucoup.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

[Traduction]

L'hon. M^{me} Shephard (Saint John Lancaster, ministre du Développement social, ministre responsable de la Société d'inclusion économique et sociale, PC) : Monsieur le président, peut-être devrais-je être un peu plus claire, car je n'ai pas dit qu'aucun travail n'était accompli. J'ai dit que je n'étais pas en mesure de présenter au député un compte rendu approprié à la Chambre aujourd'hui. Ce que je dis, c'est qu'il y a eu des changements relativement à la gestion des actifs qui ont amélioré la qualité de l'air.

Vous savez, nous avons appris énormément de choses de la pandémie de COVID-19. J'ai eu le grand honneur d'occuper deux postes différents pendant la pandémie de COVID-19. Nous savons que la qualité de l'air est vraiment importante. Nous savons qu'il s'agit d'un aspect important de la prévention des infections. Nous savons que la qualité de l'air sera l'un des éléments dont il faudra tenir compte lors de la construction de nouveaux foyers de soins. Nous ne voulons plus que des chambres soient occupées par deux personnes, car cela nous permettra d'améliorer davantage l'air ambiant et d'améliorer concrètement la qualité de vie de nos pensionnaires dans les établissements de soins de longue durée. Le travail est en cours et se poursuit. La gestion des actifs est très importante, et la qualité de l'air en est certainement l'un des facteurs les plus importants. Nous accomplissons le travail.

[Original]

M. K. Arseneau (Kent-Nord, V) : Monsieur le président, je me lève aujourd'hui pour les gens de Richibucto. En 2016, le gouvernement avait annoncé en grande pompe la création de 75 emplois. Le gouvernement libéral était alors au pouvoir. La chef de l'opposition officielle, qui travaillait à l'époque à Opportunités NB, est dans les photos.

Aujourd'hui, nous nous retrouvons avec moins de 10 emplois, soit environ 7, et les gens de Richibucto, Monsieur le président, doivent vivre tous les jours avec une odeur désagréable. Cela a une incidence négative sur la collectivité, sur le développement économique, sur la santé mentale des gens, sur le développement touristique de la région et sur le développement immobilier. Cette entreprise se trouve à côté d'une école et d'un centre des loisirs. Alors, Monsieur le président, le ministre s'engage-t-il aujourd'hui à révoquer le permis de Coastal Shell Products, à Richibucto?

[Traduction]

L'hon. M. Crossman (Hampton, ministre de l'Environnement et du Changement climatique, PC) : Merci beaucoup, Monsieur le président, et merci au député d'en face. Le député d'en face sait en outre très bien que nous faisons régulièrement le point et que nous participons régulièrement à des réunions, notamment à une réunion tenue pas plus tard que la semaine dernière. Nous lui sommes reconnaissants de sa participation à ces réunions. On fait le point chaque jour ou chaque soir quand l'usine est ouverte. Il y a un processus à court terme. Nous obtenons un avis juridique du gouvernement quant à ce que

Questions orales

nous pouvons faire et à ce que nous ne pouvons pas faire. L'usine ne peut fonctionner que la nuit. Elle est située à côté d'un aréna et tout près d'une école.

Quand le gouvernement libéral a annoncé l'ouverture de l'usine en 2016-2017 — je crois que c'était en 2016 —, on promettait 75 emplois. Leur nombre est maintenant bien inférieur à ce qui était prévu. Il s'agit d'une entreprise de transformation, et celle-ci recueille en outre d'autres carapaces d'installations qui ont récemment été détruites par le feu. La situation n'est pas idéale, mais du travail est en cours. Conformément aux dates limites à venir, la saison du crabe et la saison du homard se termineront à la fin du mois.

M. K. Arseneau (Kent-Nord, V) : Dire que la situation n'est pas idéale relève de l'euphémisme, Monsieur le ministre. Des élèves vomissent à l'école en raison de l'odeur infecte. Des gens de la région doivent se rendre chez des proches à quelques milles de distance afin de pouvoir dormir le soir. L'odeur infecte les empêche de dormir. À la dernière réunion, la semaine dernière, le ministre n'a rien dit. Il a laissé les fonctionnaires parler, et aucun politicien n'a pris position. Si la loi n'est pas suffisamment contraignante, nous, en tant que législateurs, pouvons la modifier maintenant et aider les gens de Richibucto.

[Original]

Monsieur le président, l'entreprise était censée présenter son plan avant le 31 mai. Le 31 mai est passé, et qu'a fait le gouvernement? Il a donné un autre mois de répit à l'entreprise en lui disant : Prenez votre temps, cela ne nous dérange pas. Monsieur le président, le ministre s'engage-t-il à venir camper près de l'usine pendant deux semaines?

[Traduction]

L'hon. M. Crossman (Hampton, ministre de l'Environnement et du Changement climatique, PC) : Merci, Monsieur le président. Au fil des ans, j'ai appris que la personne qui parle le plus fort ne parle pas toujours au nom de toutes les personnes concernées. Je me suis personnellement rendu à Richibucto. C'était peut-être pendant une période d'inactivité où il n'y avait pas d'odeur infecte. Il n'y avait pas d'odeur. J'étais content d'y être.

Je comprends la région, et la situation n'est pas facile. Le délai vise à donner 30 jours à l'entreprise pour dresser son plan. À la fin de ma dernière réponse, j'ai dit que la saison de transformation se terminait le 30 juin. Cela donnera à la compagnie le temps de rassembler ses fonds et d'installer ses épurateurs ou tout système de filtration nécessaire.

Des gens du ministère continuent de visiter fréquemment les lieux, comme le député d'en face devrait le savoir. Des gens sont sur place pendant les heures de fonctionnement, après celles-ci et dans l'intervalle. Je sais que notre sous-ministre y était aussi il y a environ une semaine. Des évaluations des odeurs sont faites dans la collectivité. Nous recevons régulièrement des comptes rendus et des courriels. La situation est préoccupante. Nous la

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

prenons au sérieux. Or, elle ne peut être réglée aisément du jour au lendemain. Il faut du temps, et nous voulons bien faire les choses.

[Original]

COÛT DE LA VIE

M^{me} Holt (Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef de l'opposition officielle L) : Merci beaucoup, Monsieur le président.

[Traduction]

Je tiens à résumer brièvement les propos que j'ai entendus aujourd'hui, car la Semaine canadienne de l'environnement se déroule actuellement. Nous avons entendu qu'il n'y avait actuellement aucun plan sur l'électricité propre ni sur l'énergie propre. Il y a un secrétariat. Il y a un comité sur l'hydrogène. Je viens d'entendre qu'il y a un comité sur l'énergie nucléaire. J'ai ensuite entendu le premier ministre dire qu'une voie à suivre serait présentée au milieu de l'été. S'il ne s'agit pas du plan pour 2023 ou peut-être 2025, j'aimerais vraiment savoir en quoi cette voie consiste. Nous avons entendu parler de la grande importance de la qualité de l'air. Je remercie la ministre du Développement social à cet égard. Nous avons appris qu'il faudra 10 ou 15 ans pour le développement lié à l'hydrogène, mais nous en faisons actuellement la promotion.

Nous avons par la suite appris que le premier ministre veut que le gouvernement fédéral lui accorde davantage de temps en ce qui concerne le *Règlement sur les combustibles propres*. Il s'agissait d'une demande présentée en 2020. On a demandé plus de temps au gouvernement fédéral. Un délai de trois ans a été accordé. Serait-il possible de faire preuve de leadership en ce qui concerne le climat et de ne pas transférer les coûts connexes aux consommateurs?

L'hon. M. Holland (Albert, ministre des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie, PC) : Monsieur le président, je dirais à la députée d'en face, avec tout le respect que je dois à la chef de l'opposition, que le résumé des propos qu'elle a entendus était tout à fait inexact. Je ne sais pas ce que le microphone a capté, mais nous sommes depuis cinq ans des chefs de file pour ce qui est d'aller de l'avant avec un plan sur les PRM qui nous place au premier plan sur la scène mondiale.

Nous allons de l'avant quant à un niveau de protection des terres qui est historique et sans précédent, ce qui assurera la protection de l'eau douce et contribuera à atténuer de nombreuses préoccupations dont nous parlons en matière de changements climatiques. En passant, l'oxygène est un sous-produit des forêts luxuriantes et abondantes.

Vous pouvez parler de l'air sain dans les foyers de soins. Nous, nous parlons d'assainir globalement l'air dans l'environnement. Nous parlons en outre de stratégies sur l'énergie qui pourraient faire de notre province un chef de file dans la décarbonation à divers

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

endroits à titre de leader au chapitre des exportations de divers produits dont le monde a besoin. Monsieur le président, la députée d'en face devrait se rendre compte que le gouvernement actuel se tient au courant des besoins qui se font sentir dans le monde et en entend parler et qu'il sera un chef de file quant à la diminution des...

Le président (l'hon. M. Oliver) : Merci, Monsieur le ministre. Le temps est écoulé. Le temps consacré à la période des questions est écoulé.